

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 35 (1947)  |
| <b>Heft:</b>        | 728  |
| <br><b>Artikel:</b> | Les Unions de femmes   |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-266174">https://doi.org/10.5169/seals-266174</a>                          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

**...A GENÈVE**

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES**

consultez  
**DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
**NATURAL LE COULTRE S. A.**  
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

**Volailles - Conserves**

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs  
**R. CRISTIN** ... **Genève**  
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.28.79  
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



**ÉPICERIE FINE**  
VINS LIQUEURS  
**KOEGER**  
34, Boulevard Helvétique

**Demandez**  
**le MOUVEMENT FÉMINISTE**  
dans les kiosques de la  
**AGENCE NAVILLE**

efficacité. Cette commission a déjà fonctionné pour la collecte des livres en faveur du Village Pestalozzi et en peu de jours, elle put faire un envoi de 297 volumes.

C'est aussi le Centre de liaison qui s'est intéressé à la création de la Conférence scolaire et, grâce à ses ramifications dans tous les milieux de notre population, il a pu réunir rapidement une liste de mères de famille ou d'éducatrices parmi lesquelles le Grand Conseil pourrait éventuellement choisir les membres féminins de cette conférence.

Après les autres rapports administratifs habituels, les déléguées à l'Assemblée entendirent quatre brefs exposés sur le problème des vacances pour les travailleuses.

Mme Chapuisat parla de l'œuvre entreprise depuis longtemps déjà par l'Union des Femmes pour procurer des vacances aux mères de famille surmenées. On s'occupe, non seulement d'offrir un séjour de repos, mais encore de procurer aux enfants, que leur mère quitte pour quelques jours, les soins nécessaires.

Mme Arnaudou donna des détails sur les Maisons de Vacances Coop qui offrent à leurs co-prétrices des possibilités de séjour gratuit, selon les cas, ou à des prix abordables.

Mme Zwahlen, secrétaire de l'Union des payannes relate ses expériences au Camp des payannes, cet hiver, à Aesch, nous publions son exposé en 2ème page.

Enfin une lettre de Mme Brenner, secrétaire romande de l'Association pour le service de maison, annonça qu'on s'occupe de prévoir des vacances pour les travailleuses qui vont en journée, ou à l'heure, dans les ménages.

Les solutions apportées ainsi au problème des vacances pour les femmes, solutions émanant de milieux différents et, portant chacun leur marque originale, sont une illustration de l'unité de notre Centre de liaison qui permet aux unes de connaître les efforts des autres et leurs trouvailles adaptées à des cas divers.

**Groupement civique genevois**

Les cours organisés par ce groupement ont pris fin le 25 mars, au milieu d'une grande affluence. Il est dommage que la foule n'ait pas profité aussi des cours précédents qui tous ont été originaux, vivants, instructifs et il en est qui regrettent, maintenant, que la matière de tant de précieux enseignements n'ait pas été recueillie pour une publication qui serait infiniment utile à consulter. Nous renvoyons la suggestion à qui de droit, si elle n'est pas recevable, tant pis pour les absents ! ils n'avaient qu'à suivre le programme assidu.

On avait entendu, le 11 mars, M. le juge Barde parler de la *Protection de la famille dans le droit suisse*. Il montra que notre législation est fort libérale comparativement à d'autres et que, notamment, le Code civil a fait de la femme, non une subordonnée, mais une associée de

l'homme dans la vie de chaque jour. Si l'on déplore, cependant, tant de malheureuses situations, tant de ménages désunis, c'est que le droit n'est que la cadre de la famille, les artistes, en l'occurrence, les époux, sont chargés d'en composer le tableau, c'est-à-dire d'y placer la pièce de valeur... l'orateur a donc mis l'accent sur la responsabilité des parents.

On fut, en conséquence, un peu déconcerté, l'entendant, le 18 mars, M. le prof. R. Dottrens sur ce sujet : *l'Education dont la démocratie a besoin*. Avec la compétence qu'on lui connaît dans les questions pédagogiques, il exposa, avec clarté, les buts poursuivis par notre Département de l'Instruction publique et leur programme d'action adéquat. Mais, l'inspiration générale du travail qui s'accomplit ne laisse pas que de nous rendre perplexes : il semble que nos pédagogues, découragés, ou (qui sait ?) encouragés par la carence de beaux parents, sont déterminés à dispenser aux enfants non pas surtout l'instruction, que l'on demande généralement d'un externat, mais avant tout l'éducation. En d'autres termes, la famille est mise au rancart, elle n'est plus que le cadre, et c'est l'Etat, au contraire, qui compose le tableau. Il y a dans une telle décision de principe, matière à réflexion. On n'y songe pas assez, car on a confiance dans l'équipe actuelle, mais supposez un changement d'équipe... on a vu l'événement se produire ailleurs et les conséquences qui ont suivi...

Le 25, M. Olivier Reverdin, correspondant du *Journal de Genève* à Berne, présentait une conférence sur *Politique suisse et Politique étrangère* où il s'attacha à montrer les caractéristiques de notre diplomatie : elle est délicate à conduire, car chaque partie de notre pays s'est développée dans une zone d'influence étrangère différente. Cependant, le rôle que nous avons à jouer dans le concert des nations est, par cela même, utile. Nous ne devons pas nous frapper des critiques et des blâmes qu'on nous prodigue hors de nos frontières, ce serait une preuve de faiblesse. Si nous avons la sagesse de temporiser, comme le Conseil fédéral nous en donne l'exemple, on finit par comprendre, à l'étranger, que notre conduite est justifiée. Grâce à l'existence de nos cantons, notre politique intérieure est à la taille de l'homme ce qui n'est souvent plus le cas dans bien des états trop vastes, c'est un avantage dont nous devons tirer bon profit. Notre politique peut être efficacement soutenue par les actions d'entraide internationale que nous avons entreprises, le peuple suisse s'y est lancé dans un élan de solidarité, il se doit de les poursuivre.

**Education sexuelle**

Un très nombreux public de mères, d'éducatrices s'est réuni au Lycée, à Lausanne, pour la séance organisée par le suffrage féminin, sous la présidence de Mme A. Quinché; Mmes Bridel-Schnetzler et Dr Dolivo y parlèrent, en mères famille, en spécialistes, de l'éducation sexuelle. On sait que la question est à l'ordre du jour, que le Département vaudois de l'Instruction publique a établi des listes de conférenciers recommandés aux commissions scolaires; Mmes Dolivo et Schnetzler font des conférences dans les classes ménagères et leurs observations, leurs expériences offrent un grand intérêt. Cette expérience prouve que ces conférences dont le principe est discuté, sont utiles; cette activité est approuvée par les mères, et les jeunes filles sont reconnaissantes de cette initiation, de ces renseignements fournis avec tact, franchise et honnêteté.

Mme Bridel-Schnetzler a insisté, en mère de famille, sur l'importance de l'éducation sexuelle; elle fait partie du bagage que l'on doit donner à l'enfant pour affronter les difficultés et les réalités de la vie; pour fonder un foyer heureux, il faut des principes, des connaissances qui doivent être enseignés de bonne heure; dès le plus jeune âge; la mère saisira l'occasion, d'un fait, d'une réflexion, d'une question pour renseigner beaucoup, et le fait, la discrétion, la franchise surtout, qui mettra se mère à la renseigner sur les phénomènes les plus simples de la vie, sur la différence des sexes, de la reproduction, lui seront d'un grand secours.

Mme Dolivo a résumé ce qu'elle raconte aux élèves des classes ménagères, dans nos villages et dans nos villes; elles convoque tout d'abord les mères, s'entrent avec elles, puis s'adresse aux jeunes filles, qui peuvent poser des questions par écrit, anonymement. Ainsi s'établit une atmosphère de confiance dont témoignent ces deux réflexions: une mère se réjouit d'avoir avec sa fille des sujets de conversation; une jeune fille de 15 ans déplore de n'avoir pas été renseignée

deux ans plus tôt. L'enseignement donné par Mme Dolivo, et par d'autres, prouve que l'éducation sexuelle est appréciée, qu'elle rend et rendra de grands services, qu'elle peut être donnée avec fruit en classe, qu'elle préparera une jeunesse plus saine, plus forte, mieux adaptée aux difficultés de la vie.

S. B.

**Les citoyennes**

Dans sa séance du 14 mars, le Parti radical lausannois a revisé ses statuts et admis les femmes avec les mêmes droits que les citoyens. Jusqu'ici le groupe des femmes radicales, que préside Mme A. Quinché, avocate à Lausanne, n'y avait pas le droit de vote, ses membres étant considérées comme des adhérentes et non pas comme des militantes. Désormais, elles pourront y exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyennes, sur un plan réduit, mais tout de même intéressant et constituant une excellente préparation à la vie politique.

Bien entendu, des membres du parti se sont élevés contre cette réforme, dont un juriste a relevé les inconvénients ! Où est le précurseur qui relève les inconvénients qu'il y a pour les femmes à payer des impôts qu'elles n'ont pas votés et à subir des lois qu'elles n'ont pas contribué à élaborer ?

Ajoutons que dans les partis socialiste et ouvrier populaire suisses, que dans le parti libéral lausannois, les femmes ont les mêmes droits que les citoyens.

S. B.

**Service social de justice**

Le Service social de justice de Lausanne, assuré par Mme Madeleine Pidoux, a quitté ses locaux des Grandes Roches pour s'installer à la rue Curtat, dans des bureaux mis à sa disposition par la ville de Lausanne. Il poursuit son utile activité, tant auprès des femmes désemparées obligées de comparaître devant un tribunal qu'après des femmes après les jugements des tribunaux, par exemple pour faire rentrer les pensions alimentaires que les maris oublient si souvent de payer à leurs ex-femmes et à leurs enfants. C'est ainsi que le Service a recouvré en 1946, une somme de Fr. 20.000; c'est une aide efficace aux divorcées, aux femmes en instance de divorce, aux mères d'enfants illégitimes. Le Service s'occupe aussi avec beaucoup de succès de l'adoption; depuis 1945, il a pu contribuer au placement d'une vingtaine d'enfants en vue d'une future adoption; une dizaine d'adoptions vont se conclure prochainement; une trentaine de dossiers sont à l'étude. Des demandes d'adoption lui parviennent de plusieurs cantons et même de l'étranger; il a plus de demandes d'adoption que d'enfants disponibles. C'est pourquoi il demande à tous ceux que leur travail met en contact avec des enfants sans famille de les lui signaler.

S. B.

**Séance d'information pour la création d'assistantes familiales**

Information, consultation, discussion, un coup de sonde lancé par la commission d'études composée des représentants de huit associations, d'une présidente et d'une secrétaire, c'est sous cette forme que s'est déroulée la séance du 19 mars à la Salle Centrale à Genève.

La présidente, Mme G. Werner, a exposé avec beaucoup de conviction, de vivacité et non sans humour, l'histoire de la question, invitant ensuite l'auditoire nombreux à exprimer une opinion, une suggestion, à poser des questions.

L'animation qui dès ce moment régnait dans la salle nous semble une preuve certaine de l'intérêt éveillé par le sujet. Tant de personnes étaient impatientes de prendre la parole que, parfois, l'absence d'une sonnette présidentielle se faisait sentir. Evidemment, tout ce qui fut dit n'avait pas une valeur égale, mais de la discussion, dirigée tour à tour par Mmes Werner, présidente, Karmin, secrétaire et surtout par M. le Dr Ferrero, président de la Société genevoise d'utilité publique, sortit un projet qui permettra à la commission de se mettre à l'œuvre avec l'appui des deux listes qu'en fin de séance signèrent d'une part les personnes décidées à soutenir la création d'un Service d'aides familiales — aide non permanente s'entend — de l'autre celles qui seraient prêtes à fonctionner comme aides en cas d'urgence.

Forcé de nous limiter ici à l'essentiel, nous ne saurions passer sous silence les explications données par Mme Jéquier, ainsi que la lecture d'une lettre de la Croix Rouge de Berne au

**CANTON DE VAUD**

**FREY - WICKY**  
TISSUS - VEVEY

**DRAPS DE LITS**

**Pharmacie Morel**  
2, rue d'Italie - VEVEY

**Art Rustique suisse**

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.  
**H. CUENOUD Pl. St-François, 12<sup>me</sup> (entresol) LAUSANNE**

**Le Portail Blanc**  
WHITE GATES

**English Tea-Room and Library**  
LA TOUR-DE-PEILZ  
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"

sujet d'un projet analogue mais d'après lequel les assistantes feraient un travail bénévole, ce que n'envisage pas le projet de Genève.

Recréature des aides, obligations des employeurs et des employées, financement du Service — tels furent les principaux points qui nourrissent la longue discussion de la soirée.

M.-L. P.

**Les Unions de Femmes**

L'Union des femmes de Moudon, qui s'était mise en veilleuse, a décidé, le 21 mars, de prendre une activité normale; elle a composé son comité de Mmes Berdoz, présidente, toujours prête à rendre service, Wärren, vice-présidente, Beutler, Rossmanith et Fornerod.

L'Union des femmes de Moudon, qui a eu une belle activité, se doit de jouer de nouveau un rôle utile.

*Union des Femmes (Genève)*

Le *Mouvement Féministe* n'a pas rendu compte de la séance du 8 mars, mais nous espérons pouvoir publier la brève causerie de Madame Fatio-Naville sur «Mme Pieczynska», ainsi nos lectrices ne perdront rien pour attendre.

— — —

**Journées de Montreux**

**26-30 avril 1947, à l'Hôtel Helvétique**

Samedi 26 avril : soir, Diner d'accueil, prise de contact, constitution des groupes d'étude : *Questions ménagères, éducatives, politiques*.

Dimanche 27 : Cultes publics

11 h. *La vie politique de la femme française* par Mme Lucile Tynaire, avocate  
15 h. Causerie sur ses expériences vécues pendant la guerre par Mme le Dr. Christine Bader (Hollande).

17 h. Questions politiques par Mme Quinché, avocate, Lausanne.

Lundi 28 : 10 h. Sujet d'éducation par Mme Collet, membre du haut comité de la population (française).

11 h. *L'enfant déraciné* par Mme Marg. Loosli Dr. Phil. Genève.

14 h. à 16 h. Visite du château de Chillon.

17 h. Questions politiques par Mme Antoinette Quinché, avocate, Lausanne.

Mardi 29 : 10 h. Protection de l'enfance par Mme le Dr. Christine Bader (Hollande).

14 h. Visite de la Pouponnière Nestlé.

17 h. *Psychologie affective et éducation* par Mme Jeanne Rossier, psychologue, Genève.

17 h. Clôture et discours de Mme Jeannet-Nicolet présidente de l'All. des Soc. Féministes suisses.

Des groupes d'études sont prévus pour les participantes au congrès.

*(Un programme plus complet paraîtra dans notre numéro du 19 avril).*

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

